

## 1. PCS-net en général

- 1.1. Le client confirme à ProConseils Solutions SA (ci-après PCS) son intérêt pour l'utilisation de PCS-net. Le client, en sa qualité d'utilisateur, reçoit les renseignements nécessaires pour l'utilisation de PCS-net. Divers renseignements peuvent être obtenus électroniquement (aide contextuelle à l'écran).

## 2. Accès aux prestations PCS-net

- 2.1. L'accès au PCS-net est ouvert pour la consultation à toute personne qui lors de son utilisation s'est identifiée :

- par son code d'utilisateur PCS-net ;
- par le mot de passe personnel.

Un seul mot de passe est attribué par client. Libre à ce dernier de déléguer son utilisation au sein de l'entreprise. En cas d'oubli ou de perte du mot de passe, le client doit en informer PCS. Une nouvelle identification lui sera remise par courrier ou par courriel. Aucune information ne sera transmise par téléphone.

- 2.2. Lorsqu'un utilisateur s'est identifié conformément au chiffre 2.1, PCS le considère comme autorisé à accéder au PCS-net sans qu'il doive fournir d'autres preuves de son accréditation. Par ailleurs, en utilisant le service PCS-net, le client confirme l'acceptation des présentes conditions d'utilisation.

- 2.3. PCS a exécuté correctement ses obligations lorsqu'elle a donné suite aux demandes de consultations qui lui sont parvenues par l'intermédiaire des fonctions PCS-net prévues à cet effet.

## 3. Devoir de diligence du client et des personnes autorisées

- 3.1. L'utilisateur est tenu de garder secret son numéro d'utilisateur ainsi que son mot de passe personnel afin d'éviter un emploi abusif. Les mots de passe personnels ne doivent pas être conservés par écrit. Le client supporte tous les risques résultant de la connaissance par un tiers des marques d'identification de l'utilisateur. Si l'utilisateur a une raison de craindre que ces dernières soient parvenues à la connaissance d'un tiers non autorisé, il a l'obligation de modifier immédiatement son mot de passe.

## 4. Exclusion de la responsabilité

- 4.1. L'usage du PCS-net est destiné uniquement à un but consultatif. Les données ou documents disponibles ne peuvent en aucun cas être considérés comme officiels. Seuls les documents originaux font références.

- 4.2. PCS n'assume aucune responsabilité quant à l'inexactitude et au caractère incomplet des communications transmises.

- 4.3. PCS n'assume pas non plus de responsabilité quelconque pour tous dommages qui pourraient être causés tant à l'équipement de l'utilisateur qu'aux données qui y sont enregistrées,

notamment suite à des déficiences techniques, des dérangements, des interventions illicites sur les installations du réseau, des surcharges du réseau, des engorgements, des dérangements d'Internet et d'autres insuffisances.

4.4. La création du système PCS-net a fait l'objet d'un soin tout particulier, tant au niveau de l'interface que de la sécurité. Toutefois, aucun dispositif de sécurité, même répondant aux développements les plus récents de la technique, ne peut garantir une sécurité absolue. Le client prend notamment connaissance des risques suivants :

- Des lacunes dans les connaissances du système et les mesures préventives de sécurité peuvent favoriser un accès abusif (par ex. protection insuffisante des données mémorisées sur le disque dur, transferts de fichiers, rayonnement des écrans, etc.). Il incombe au client de s'informer exactement au sujet des mesures préventives de sécurité applicables.
- L'établissement d'une caractéristique du trafic par le fournisseur d'accès Internet de l'utilisateur ne peut être exclu. En d'autres termes, ce fournisseur a la possibilité de reconstituer quand et avec qui l'utilisateur est entré en contact.
- Il existe un risque permanent que des virus d'ordinateur contaminent l'ordinateur de l'utilisateur lorsqu'il utilise Internet et qu'il entre en contact avec le monde extérieur par le biais de réseaux d'ordinateurs ou de supports amovibles de données. C'est pourquoi, il est primordial de ne travailler qu'avec un logiciel provenant d'une source de toute confiance.

4.5. PCS ne garantit pas que le logiciel réponde dans toutes ses parties aux attentes de l'utilisateur ni qu'il puisse fonctionner de façon irréprochable en combinaison avec d'autres programmes choisis par l'utilisateur.

4.6. PCS ne fournit pas l'accès technique à ses prestations. Le client doit s'en charger lui-même. PCS n'assume donc aucune responsabilité ni pour l'exploitant du réseau (fournisseur) ni pour le logiciel requis pour l'utilisation de PCS-net. Le trafic de PCS-net se déroule par l'intermédiaire d'installations de télécommunications publiques qui ne sont pas spécialement protégées (réseau téléphonique, réseau Internet, etc.). Toute responsabilité de PCS pour des dommages causés au client ou à ses fondés de procuration par suite d'erreurs de transmission, de déficiences techniques, d'interruptions, de dérangements ou d'interventions illégales sur les installations de télécommunications est exclue.

## 5. Taxes

5.1. PCS se réserve le droit de percevoir une taxe pour la consultation de certaines informations disponibles par PCS-net. La nature de ces informations et la taxe perçue seront communiquées par écrit (courrier postal ou courrier électronique) à l'utilisateur.

## 6. Modification du contrat

- 6.1. PCS se réserve le droit de modifier ou de supprimer en tout temps, la teneur des prestations offertes ainsi que les présentes conditions. En particulier, PCS est en droit de modifier le système d'identification prévu au chiffre 2.1, notamment au gré des développements de la technique.
- 6.2. Les modifications seront communiquées au client ou à l'utilisateur par écrit (courrier postal ou courrier électronique) ou tout autre moyen jugé approprié par PCS et seront considérées comme approuvées, sauf avis contraire du client dans un délai d'un mois.

## 7. Résiliation

- 7.1. Le client et PCS peuvent, en tout temps, mettre fin à l'utilisation du PCS-net, moyennant résiliation par écrit. En cas d'annulation du mandat de gestion du portefeuille d'assurances, le contrat d'utilisation de PCS-net s'annule automatiquement au même moment.

## 8. Droit applicable et for

- 8.1. Toutes les relations juridiques du client avec PCS découlant de cette déclaration sont soumises au droit suisse. Le lieu d'exécution et le for exclusif pour tous les genres de procédure est à Morges.